



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 17 septembre 2020

Fonds de soutien à la modernisation des filières aéronautique et automobile : trois premiers lauréats en Occitanie!

Le Premier Ministre a présidé ce lundi 14 septembre un Conseil national de l'Industrie dédié au plan de relance. À l'issue de celui-ci ont été annoncés les premiers lauréats des fonds de soutien à la modernisation des filières aéronautique et automobile (voir encadré).

Parmi ces lauréats, **trois entreprises de la région Occitanie** :

- **AUROCK** à Albi

Aurock est spécialiste des procédés de mise en forme à chaud de pièces métalliques pour le secteur aéronautique. Ce projet permettra à Aurock de diversifier son activité en se tournant vers un secteur totalement indépendant de la filière aéronautique tout en sauvegardant et renforçant les emplois et compétences spécifiques et de hautes technicités, via des achats de machines. Ces investissements concernent également la digitalisation de l'atelier et l'optimisation de la consommation d'énergie.

- **COMAU** (groupe Fiat Chrysler Automobiles) à Castres

Comau est un leader mondial dans la fabrication de systèmes et produits industriels avancés d'automatisation. La filiale française du groupe Comau emploie 342 salariés dans l'établissement de Castres. Afin de répondre aux enjeux liés à l'électrification des véhicules automobile, le projet vise à renforcer la compétitivité de son offre en développant notamment un procédé d'usinage innovant basé sur l'utilisation de robots.

- **DEDIENNE AEROSPACE** à Toulouse

Dedienne est une entreprise de taille intermédiaire toulousaine spécialisée dans la fabrication d'outillage de maintenance aéronautique, en particulier pour les moteurs. Le projet vise à la transformation numérique de deux sites (Haute-Garonne et Tarn), via des achats de logiciels intégrés, d'outils de géolocalisation des produits, et d'autres équipements connectés pour devenir une vitrine technologique, développer l'activité et augmenter les effectifs.

« Je tiens à féliciter ces entreprises qui innovent, investissent, et se modernisent pour renforcer leur compétitivité. » Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne.

Les filières automobile et aéronautique font l'objet d'un plan de soutien doté de moyens très significatifs, complémentaires des dispositifs mis en œuvre par la région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée pour accompagner les entreprises.

Les 3 projets primés font ainsi partie des 157 projets identifiés par les cellules régionales aéronautique et automobile. Copilotées par l'État et la région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, ces deux cellules accompagnent et orientent les entreprises vers les dispositifs de financement et de conseil adéquats. Elles constituent un véritable outil de pré-instruction, très opérationnel, des besoins d'accompagnement de ces filières.

Les fonds de soutien à la modernisation des filières aéronautique et automobile

Le fonds de soutien aux investissements de modernisation de la filière automobile est doté de 200 millions d'euros en 2020, et de 600 millions d'euros sur trois ans. Il vise à aider les entreprises à gagner en compétitivité, par une accélération des investissements d'automatisation et de numérisation de leurs procédés industriels.

Le fonds de modernisation et diversification de la filière aéronautique est doté de 100 millions en 2020 et de 300 millions sur trois ans, il doit permettre aux acteurs de la filière aéronautique de développer des chaînes de valeur d'avenir ou stratégiques afin de sortir de la crise par le haut, en préservant les compétences durement acquises, et en préparant l'avion vert du futur.

Les entreprises peuvent postuler à ces appels à projet jusqu'au 17 novembre prochain.

Retrouvez le dossier de presse « Les premiers lauréats des fonds de modernisation automobile et aéronautique » :

<https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/enjeux/france-relance/france-relance-premiers-laureats-auto-et-aeron-sept-2020.pdf>

CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

communication@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

  @prefetoccitanie
www.occitanie.gouv.fr/communiques